

**Sujet :** [INTERNET] ISDI Fontenay-en-parisis N° IC-20-082 - NON à l'installation d'une déchèterie

**De :** Fabienne CHARPENTIER <f.charpentier@sorel.experts-comptables.fr>

**Date :** 05/01/2021 17:15

**Pour :** "pref-icpe@val-doise.gouv.fr" <pref-icpe@val-doise.gouv.fr>

Bonjour,

Par ce courriel, je vous fais part de mon désaccord d'accueillir une installation de stockage de déchets inertes (ISDI) sur des terres agricoles à proximité des habitations de notre beau village de Fontenay en Parisis.

En effet, le projet du pôle équestre que le maire et ses adjoints veulent m'imposer (et ce malgré l'avis défavorable de Madame le commissaire enquêteur) me paraît pharaonique et dangereux .

Déjà au fil du temps j'ai déjà pu constater que la circulation routière s'est fortement amplifiée aux portes de notre village (j'y habite depuis 52 ans).

Donc qu'en sera-t-il avec les allées et venues quotidiennes de camions venant de surcroît, déverser des déchets inertes dont on n'aura pas la certitude de la dangerosité de ses contenances, à proximité :

- D'un centre de loisirs qui recueille quotidiennement les enfants de la maternelle et du primaire ?
- De stades et de locaux sportifs ?
- D'habitations ?
- D'un centre équestre qui prodigue des cours d'équitation et propose des pensions pour chevaux ?

Et l'on peut se poser la question de savoir pour quelle raison le maire a déjà modifié le PLU consistant à créer un zonage pour ce remblai de déchets, avant même d'attendre l'avis de ses administrés (jusqu'au 11 janvier 2021) sachant que ce projet :

- Va profiter à un propriétaire privé qui détient des terres familiales et veut en rester propriétaire
- Ne va apporter aucun revenu à la commune
- Ne va apporter que des désagréments pendant les 6 années de remblai mais également quand le projet sera fini avec de grands mouvements de personnes et d'engins (engendrées lors de compétitions équestres ou de base en vue des Jeux Olympiques) tel qu'il nous a été présenté sans parler du bruit !

Questions qui lui ont été posées au dernier conseil municipal par ses conseillers et auxquelles il n'a pas donné d'explications !

Donc pour éviter :

- Une pollution des sols par le remblai des déchets inertes
- Une pollution atmosphérique par les poussières que créeront la dépose de ces déchets et des gaz d'échappement des camions
- Une pollution sonore par le bruit des camions et leurs feux de recul
- Une dégradation de notre environnement
- Et une mise en danger des habitants par une circulation accrue d'engins (camions de remblai ou camions poids-lourds de chevaux 16 places)

Aidez-nous à mettre un veto à ce projet.

Bien cordialement,

Fabienne CHARPENTIER